

« SUIVANT LES RÈGLES... »

« Souffre avec moi, comme un bon soldat de Jésus-Christ. Il n'est pas de soldat qui s'embarrasse des affaires de la vie, s'il veut plaire à celui qui l'a enrôlé ; et l'athlète n'est pas couronné, s'il n'a combattu suivant les règles. Il faut que le laboureur travaille avant de recueillir les fruits... »
II Tim 2:3-6.

Les choses les plus importantes comme les plus simples en ce monde ne sont jamais faites sans un minimum de règles. Le plus petit appareil n'est-il pas accompagné de son mode d'emploi ? Si ceci est indispensable pour les choses matérielles, combien cela l'est-il infiniment plus quand il s'agit des choses spirituelles. L'Écriture rapporte que David, sur le point d'être attaqué par les Philistins, consulta l'Éternel, en disant : « Monterai-je contre les Philistins ? Les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel dit à David : Monte, car je livrerai les Philistins entre tes mains... » II Sam 5:19. Après cette première victoire, les Philistins attaquèrent de nouveau, et David consulta de nouveau l'Éternel qui lui dit : « Tu ne monteras pas ; tourne-les par derrière, et tu arriveras sur eux vis-à-vis des mûriers. Quand tu entendras un bruit de pas dans la cime des mûriers, alors hâte-toi, car c'est l'Éternel qui marche devant toi pour battre l'armée des Philistins... » II Sam 5:23-24. Quand les événements se répètent, Dieu n'agit jamais de la même manière. Et ce n'est pas parce que nous avons reçu une Direction du Seigneur dans une situation particulière que nous devons l'appliquer indifféremment à toutes les situations à venir ; démarche qui nous rendrait alors dépendants, non plus de Dieu, mais d'une méthode personnelle et invariable, qui fermerait notre esprit à la direction du Saint-Esprit.

Les voies spirituelles se révèlent sous différentes formes : d'abord par la Parole de Dieu, puis par la Pensée de l'Esprit-Saint et par la vision d'un Dessein particulier de Dieu. Il n'est pas de modèle sans « règles », et est-il un modèle plus riche d'enseignements que celui du Tabernacle dressé dans le désert, et dont Moïse fut divinement averti par Dieu ? « Aie soin, lui fut-il dit, de faire tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne... » Hébr 8:5 et Exode 25:40. Le prophète reçut de Dieu, non seulement le modèle du Tabernacle, mais encore les directives du montage de celui-ci. Car, en ce qui concerne les indications de la part de Dieu, il aurait suffi qu'un seul détail soit ignoré, mal compris ou négligé pour en arrêter la construction ou en empêcher l'utilisation. Quant à nous, un modèle spirituel peut aussi nous être présenté sous la « forme » même d'une âme fidèle, qui tend à la Stature parfaite de Jésus-Christ, à laquelle d'ailleurs, chacun d'entre nous est exhorté à parvenir, ainsi que l'écrit l'apôtre Paul aux Philippiens : « Soyez tous mes imitateurs, frères, et portez les regards sur ceux qui marchent selon le modèle que vous avez en nous... » Phil 3:17. Ainsi en est-il d'humbles croyants et croyantes, serviteurs de Dieu ou non, dont Dieu a fait des modèles, sans qu'ils en soient eux-mêmes conscients par leur obéissance et par leur persévérance. Et cela malgré leurs faiblesses mêmes, tout en sachant que l'Exemple suprême et unique pour eux, comme pour nous a été, est, et sera toujours notre Seigneur Jésus-Christ. Or, l'humilité de reconnaître son frère en la foi comme étant supérieur à soi est la première règle à même de conserver fructueuse la communion fraternelle.

L'apôtre Paul, s'adressant aux Corinthiens, écrit : « Ne savez-vous pas que ceux qui courent dans le stade courent tous, mais qu'un seul remporte le prix ? Courez de manière à le remporter. Tous ceux qui combattent s'imposent toute espèce d'abstinences, et ils le font pour obtenir une couronne corruptible ; mais nous, faisons-le pour une couronne incorruptible. Moi donc, je cours, non pas comme à l'aventure ; je frappe non pas comme battant l'air. Mais je traite durement mon corps et je le tiens assujéti, de peur d'être moi-même rejeté, après avoir prêché aux autres... » I Cor 9:24-27. L'athlète antique avait les regards fixés sur la couronne de la victoire, dont la gloire espérée lui donnait la force de s'abstenir de choses légitimes en ce qui concernait sa nourriture et sa vie physique ; c'étaient là les règles d'alors pour participer au concours. Quant à nous, rachetés, notre couronne est cette « couronne incorruptible », pour laquelle, s'il le faut, nous acceptons « de résister jusqu'au sang, en luttant contre le péché... » Hébr 12:4, sachant que l'expression biblique de « la chair et le sang » signifie, dans ce cas, le « moi », auquel Jésus nous appelle à « renoncer » pour le suivre : Matt 16:24. C'est là ce qui nous garde de « courir comme à l'aventure »,

c'est-à-dire, de servir Christ sans une direction spirituelle, et de « frapper comme battant l'air », c'est-à-dire, de parler sans l'Onction de l'Esprit.

Dieu, dit l'Écriture, a fait de nous « Son ouvrage », et les « règles » qui ont contribué à cette édification intérieure sont de la même nature éternelle que l'éternité elle-même, en vue de laquelle nous avons été « créés en Jésus-Christ... » Eph 2:10. Les règles spirituelles sont, de ce fait, étrangères aux règles humaines, car les règles selon l'homme sont de la même nature que les réalisations passagères que lui inspire son esprit humain. L'apôtre Paul écrit, en effet : « Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce. Et nous en parlons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles... » I Cor 2:12-13.

Ainsi, la Sagesse de Dieu ne peut être apportée que par un langage spirituel, car employer un langage humain pour les choses spirituelles a pour conséquence de rendre inaccessible en nous la vie spirituelle de ces choses mêmes. Et c'est de cette manière que le séducteur, en vue de faire entendre la Parole sans l'Esprit de la révélation et donc de la repentance, « inspire » à employer le langage naturel pour les choses spirituelles, c'est-à-dire, le langage par l'esprit de ce monde. Or, les choses célestes et le langage spirituel servant à les exprimer doivent être de la même nature. Et le pécheur éclairé par la Grâce du Salut, comme le racheté appelé à la perfection, comprend ce langage. En cela, nous pouvons être pleinement assurés de la Révélation de l'Esprit de Dieu, conformément aux paroles de Paul, écrivant à Timothée : « Comprends ce que je dis, car le Seigneur te donnera de l'intelligence en toutes choses... » II Tim 2:7. L'enseignement est apporté par l'apôtre, mais l'intelligence en est donnée par Dieu.

Le légalisme est l'application humaine des commandements de Dieu, et il nourrit l'esprit de jugement au lieu de celui de la compassion, ainsi que nous l'apprend l'Écriture, disant : « Toi qui te donnes le nom de Juif, qui te reposes sur la loi, qui te glorifies de Dieu, qui connais sa volonté, qui apprécies la différence des choses, étant instruit par la loi ; toi qui te flattes d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des insensés, le maître des ignorants, parce que tu as dans la loi la règle de la science et de la vérité ; toi donc qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même... » Rom 2:17-21. Au lieu de découvrir la miséricorde dans la loi, miséricorde que la loi n'est pas, mais qui en contient la promesse à venir, et dont les Juifs n'ont retenu que les règles. Le terme original ici, traduit par règle, signifie la « forme », d'où la « formule ». Ceci nous éclaire d'autant plus que ce mot est le même que celui qui est traduit par « apparence » dans l'Épître à Timothée, dans laquelle, Paul, parlant des derniers jours où il y aura des temps difficiles, décrit les hommes, comme « aimant le plaisir plus que Dieu, et ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force... » II Tim 3:4-5. Ainsi, le « zèle », avec lequel ces croyants, dit « religieux », appliquent les commandements de la Parole n'est « qu'apparence », comme leur piété d'ailleurs, et n'a aucune puissance de transformation, et dans leur vie et pour celle des autres.

En ce qui concerne, au contraire, l'œuvre en nous de la « loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ qui nous a affranchis de la loi du péché et de la mort... » Rom 8:2, l'apôtre Paul écrit : « Grâce soient rendues à Dieu de ce que, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine dans laquelle vous avez été instruits... » Rom 6:17. Dans ce passage-ci, la « règle » vient d'un terme différent, traduit par « type » et « modèle ». La différence alors entre le croyant légaliste et le croyant selon la Grâce est que celui-ci « obéit de cœur », et non par esprit de principe à la Volonté de Dieu. Cette « obéissance du cœur », loin d'être une relation émotionnelle avec Dieu, résulte d'une vraie communion avec le Dieu vivant par l'Esprit de Son Fils demeurant dans nos cœurs. Ainsi notre obéissance dans la foi découle de la Nature de l'Esprit de Dieu reçu en nous. Qui n'aspirerait à suivre de telles « règles », qui, considérées comme « obligatoires » pour le croyant légaliste, sont, au contraire, regardées comme « désirables » par l'homme spirituel.